

Rapport Commission Technique Classe S – 2019

Je remercie le club USC Voile, Mr DAUNIZEAU et l'ensemble des membres du club pour son organisation du Championnat de France 2019

La commission technique remercie les juges de la classe S pour le travail effectué tout au long de la saison.

En 2019, La commission voile a mis en place une formation par le biais du tutorat. A ce jour, un modéliste a souhaité accéder à la fonction de jaugeur, sa formation est en cours.

La procédure est maintenue pour 2020. Les modélistes intéressés par la fonction de juge ou de jaugeur sont invité à contacter la commission technique.

La différence de règlementation de navigation entre Naviga et World Sailing étant très faible, la commission d'arbitrage de la FFV a été contacté en début d'année pour connaître les conditions d'accès à leurs formations (tarif, lieu de formation) et aussi pour discuter pour une mise en place d'une convention entre nos deux fédérations afin que nos licenciés respectifs puissent naviguer ensemble). A ce jour, nous n'avons obtenu aucune de réponse de leur part. Et en l'absence de sollicitation de licenciés pour l'accès à cette fonction, je n'ai pas renouvelé ma demande auprès d'eux.

Pour rappel, l'absence de juge n'est pas bloquante pour l'organisation d'une régates rentrant dans le classement national, la procédure d'auto-arbitrage permet de pallier ce manque.

La commission voile rappelle la convention signée entre la FFMN et l'UFOLEP, les régates organisés dans le cadre du trophée de France par la FFMN (enregistrés au calendrier S) ou par l'UFOLEP, peuvent être courues par les licenciés des deux fédérations et enregistrées dans le classement national. Le calendrier des manifestations de l'UFOLEP est accessible sur le site fédéral.

Compte rendu de la commission technique – CF Voile

Classe F5-L

Cette catégorie existe depuis une vingtaine d'année. Le règlement initial a été rédigé en 1998 puis mis à jour en 2001... au fil des ans, certaines modifications ont été évoquées, discutées et validées lors des réunions de la commission technique. A l'exception des comptes rendus parus dans la revue message, le règlement n'a jamais été mis en jour, c'est chose faite. La mise à jour s'applique à compter du 1^{er} janvier 2020.

En classe loisir, une demande concernant l'ajout d'une quille additionnelle nous est parvenue. Cela se fait en maquette navigante (catégorie NSS). Après discussion, la commission a pris la décision : la quille additionnelle n'integre pas la jauge F5-L.

Demande de modification de la méthode de calcul du rating pour la classe Loisir, la commission a voté pour le maintien du calcul actuel.

La commission étudie la mise à disposition d'un kit voilier.

Championnat de France :

CF	Nb concurrents par catégorie					
	F5L	F5E	F5M	F510	MM	RG65
2010	8	30	6	6	12	9
2011	7	30	5	9	5	12
2012	13	29	0	12	6	13
2013	9	25	0	6	7	10
2014	12	27	4	8	0	13
2015	11	14	0	0	0	8
2016	0	0	0	0	0	0
2017	10	13	0	0	0	7
2018	7	14	0	0	0	8
2019	6	13	0	0	0	8

Comme chaque année, nous retrouvons la même base de coureurs ; la variation d'une année sur l'autre concerne les coureurs issus du club organisateur et des clubs proches géographiquement.

Trophée de France,

ANNEE	F5E		F5L		RG65	
	NB regates +CF	nb concurrents	NB regates	nb concurrents	NB regates	nb concurrents
2015	14	47	4	25	2	9
2016	12 (pas de CF)	41	2	10	4	14
2017	9	51	2	13	3	24
2018	9	44	3	9	4	21
2019	12	34	3	12	4	20

Malgré les dates supplémentaires proposées cette année, nous ne pouvons que constater une nouvelle baisse du nombre de coureurs, et surtout très peu de licenciés « débutant »

Le volume actuel des manifestations proposés n'est pas suffisant pour inciter de nouveaux modelistes a investir.

La situation de la voile est préoccupante. Et nous n'avons pas de solution « clé en main » à proposer. Et rien n'évoluera sans l'assistance des clubs.

Nous invitons les clubs pratiquants la voile régulièrement, dans la mesure de leurs possibilités, à proposer des dates de régates supplémentaires, proposer des journées de découverte, Mettre en place des challenges avec des modèles de série (Dragon Force ou autres...), et les clubs de votre région

A l'exception des clubs organisant régulièrement des régates voiles rentrant dans le classement national, nous n'avons eu aucun retour sur l'activité voile des autres clubs. Nous ne pouvons donc avoir une projection exacte de l'activité voile, que ce soit en compétition ou non.

Cependant, à la lecture des compte-rendus des régions, il apparait que l'activité voile ne concerne pas uniquement les clubs situés sur l'axe NORD-Ile de France – Centre et Sud-Est,

des modélistes pratiquant la voile sont présents dans les autres inter-regions

Ces clubs seront contactés au cours du 1^{er} trimestre.

Comme évoqué l'année dernière, j'invite les clubs ne pratiquant pas la discipline à contacter la commission technique.

La commission Voile est à votre écoute, que vous organisez très régulièrement des régates ou non, n'hésitez pas nous solliciter

2020

Le Championnat de France 2020 sera organisé par le Club Nautique Pyrénéens.

A la clôture des inscriptions, la liste des classes ouvertes et le planning prévisionnel seront annoncés par les deux canaux de communication (site FFMN et page Facebook)

Les régates seront planifiées en fonction du nombre de juges disponibles, des assesseurs seront pris parmi les concurrents.

Nous recherchons un club pour l'organisation des CF pour 2021 et les années suivantes.

Un guide d'aide à l'organisation de concours de la Classe S a été élaboré pour les concours nationaux (Coupe et championnat de France).il sera transmis aux clubs candidats

Projets 2020

- Développer la classe S dans les régions où aucune manifestation n'est organisée.
- Redynamiser les classes NAVIGA absentes depuis quelques années (classe 10 et classe M)
- Organiser des coupes Régionales